



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 16 octobre 2025

Écoles sûres, avenir solide **Semaine nationale de la sécurité scolaire**

Alors que les salles de classe se remplissent à nouveau cet automne, le Conseil canadien de la sécurité consacre la Semaine nationale de la sécurité scolaire (du 17 au 23 octobre) à une dure réalité : de plus en plus d'élèves et de membres du personnel signalent des actes de violence, tant en personne qu'en ligne.

« Chaque enfant mérite d'apprendre dans un environnement où il se sent en sécurité, respecté et soutenu », a déclaré Gareth Jones, président et directeur général du Conseil canadien de la sécurité. « Lorsque les écoles, les familles et les collectivités travaillent de concert, nous pouvons prévenir la violence avant qu'elle ne se produise et instaurer une culture de la sécurité qui permet aux élèves de s'épanouir ».

Les faits

La violence dans les écoles canadiennes est en hausse. [Des enquêtes nationales](#) montrent que **près d'un élève sur trois déclare avoir été victime d'intimidation**, soit le taux le plus élevé jamais enregistré. Le harcèlement en ligne est également courant, **un élève sur quatre au moins ayant été pris pour cible en seulement deux mois** et près de [trois jeunes sur dix](#) déclarant avoir été victimes de cyberintimidation.

Le problème va au-delà de l'intimidation. [Les crimes violents commis par des jeunes ont augmenté de 10 % en 2023](#), et en Ontario, les enseignants déclarent être confrontés à [des incidents de plus en plus nombreux et graves à l'école](#). Près d'un tiers d'entre eux déclarent avoir été agressés physiquement. [Rien qu'à Toronto](#), les incidents violents dans les écoles ont bondi de **67 % en cinq ans**, tandis que les rapports publiés à l'échelle de la province font état d'une augmentation de **77 % depuis 2018**.

Action

La violence à l'école et les préjudices en ligne sont en augmentation. Les parents, les éducateurs et les décideurs politiques ont besoin de stratégies coordonnées et fondées sur des données qui allient prévention efficace, signalement rapide et soutien solide pour les élèves et le personnel.

Le harcèlement et la violence ne peuvent être résolus par les écoles ou les familles seules : il faut que ce travail se fasse de concert. Voici quatre mesures simples mais efficaces que les parents, les tuteurs et les éducateurs peuvent prendre pour modifier la donne :

1. **Facilitez le signalement.** Indiquez clairement aux enfants [à qui ils peuvent s'adresser](#) s'ils ne se sentent pas en sécurité et encouragez les écoles à mettre

en place des moyens clairs et sûrs leur permettant de faire part de leurs préoccupations.

2. **Surveillez leur vie en ligne.** Fixez des limites raisonnables à l'utilisation des appareils électroniques à la maison, discutez ouvertement des comportements à adopter en ligne et rappelez aux élèves de conserver et de partager toute preuve en cas de harcèlement.
3. **Montrez l'exemple d'une résolution calme des différends.** Montrez aux enfants comment gérer les désaccords de manière respectueuse en se calmant, en utilisant des mots clairs et en faisant appel à un adulte si nécessaire.
4. **Assurez un suivi en apportant votre soutien.** Soyez attentif aux signes avant-coureurs, tels que des changements d'humeur soudains, et proposez de vérifier régulièrement leur état. Les écoles et les familles doivent travailler ensemble pour s'assurer que les victimes, les témoins et même les agresseurs reçoivent l'aide voulue pour se rétablir.

En unissant nos forces — parents, éducateurs et collectivités — nous pouvons tous contribuer à faire des écoles les lieux sûrs qu'elles sont censées être et permettre à chaque enfant de se sentir protégé, soutenu et libre d'apprendre.

— 30 —

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :



Lewis Smith
Chef, Projets nationaux
Conseil canadien de la sécurité
lewis.smith@safety-council.org

Conformément à la législation canadienne anti-pourriel (LCAP), si vous souhaitez continuer à recevoir nos communications médiatiques, veuillez l'indiquer en cliquant sur la case ci-dessous. [Cliquez ici pour confirmer votre consentement](#)

Si vous souhaitez vous désinscrire à tout moment, vous pouvez en [cliquant ici](#).